

# 70 EUROS PAR MOIS. VOILÀ CE QUE CHACUN DE NOUS PAIE EN MOYENNE POUR LES EXCÈS ET LES PRIVILÈGES DES CHOUCHOUS DE LA RÉPUBLIQUE. DÉMONSTRATION.

**C**ela n'arrive pas tous les jours : le 15 septembre dernier, des dizaines de militants CGT sont descendus dans la rue pour soutenir le patronat. Aux cris de «Tous ensemble! Tous ensemble! Eh!», ils ont exigé que le gouvernement retire son scandaleux projet en faveur du pouvoir d'achat des ménages et appelé à un peu plus de respect pour le profit des entreprises. Agents infiltrés du Medef? Traîtres à la cause du peuple? Non, salariés des études d'huissiers, déboussolés par la réforme des professions protégées en cours d'élaboration à Bercy. «Si l'on casse le monopole de nos employeurs, ils gagneront moins d'argent et nos postes seront menacés», a transpiré l'un d'eux, en saluant la grève illimitée lancée en Ile-de-France par les hommes en noir.

Fichtre! Emmanuel Macron, le nouveau ministre de l'Economie, n'aura pas mis longtemps à le comprendre : en France, chercher des noises aux privilégiés est un jeu à haut risque. Huissiers, notaires, pharmaciens, avocats, pilotes d'Air France, intermittents du spectacle, taxis, sans parler des cheminots et des marins de la SNCM, qui ont pourri sans état d'âme l'été des vacanciers... Depuis quelques semaines, les corporations historiquement chouchoutées par la République semblent s'être donné le mot pour sortir les

cousteaux. Il faut dire que le gouvernement, entraîné par Arnaud Montebourg, avait menacé de les mettre au pas. On comprend pourquoi : non seulement l'empilement de leurs avantages coûte des fortunes aux finances publiques, mais il joue contre la croissance et donc contre l'emploi. Dans un désormais célèbre rapport sur

la question, l'Inspection générale des finances a ainsi calculé que le seul rétablissement de la concurrence dans les 37 professions protégées pourrait accroître de plusieurs milliards d'euros le pouvoir d'achat des Français. «C'est un fait, le droit actuel maintient des prix artificiellement élevés et freine les initiatives», a martelé fin août Manuel Valls, en confirmant sa volonté d'«assouplir certaines règles».

La bonne nouvelle pour le Premier ministre, c'est qu'il peut compter sur le soutien de l'opinion publique. Quel changement depuis 2008! Rappelons-nous : avant que la crise des subprimes ne balaie notre prospérité, les Français se montraient plutôt favorables au maintien des privilèges, même s'ils n'en

bénéficiaient pas. En 1995, par exemple, lorsque les cheminots ont mis la France à l'arrêt pendant trois semaines pour défendre leur retraite à 50 ans - payée par les contribuables - 60% de nos concitoyens assuraient avoir de la sympathie pour eux. Et 58% estimaient «tout à fait ou plutôt justifiée» la poursuite de leur action. Sans doute considéraient-ils l'avantage des conducteurs de TGV comme une lumière sur le chemin du progrès, une avancée dont ils pourraient eux-mêmes bénéficier un jour. Folespoir...

Aujourd'hui, la simple odeur des braserons dans les gares fait monter l'opinion en pression, et les débrayages des pilotes d'Air France donnent même de l'urticaire aux autres salariés de la compagnie. «Cette grève est indécente», s'est offusquée à la mi-septembre la CFDT, deuxième syndicat de la maison... Pire, selon

un sondage réalisé en juin dernier par OpinionWay pour le think tank Ethic, 85% des personnes interrogées souhaitent désormais que l'on aligne les avantages des salariés du secteur public sur ceux du privé. «Non seulement les privilèges

ne font plus rêver, mais tout le monde a compris qu'en pompant l'argent public et en faisant monter les prix ils dévorent notre pouvoir d'achat», analyse Agnès Verdier-Molinié, de l'Ifrap, l'un des plus actifs cercles de réflexion libéraux.

De combien au juste? Pour le savoir, nous avons additionné le coût de tous ces avantages et nous l'avons divisé par le nombre de ménages (28 millions). Résultat : les niches, passe-droits, protections, subventions, monopoles, avantages statutaires, électricité gratuite, absence de journée de carence ou retraites à 52 ans dont bénéficient les protégés de la République - y compris les journalistes - ont coûté l'an dernier en moyenne 847 euros à chaque famille de l'Hexagone. Vingt fois la prime que Manuel Valls vient d'accorder aux retraités dans le besoin!

Pourtant, le gouvernement semble de moins en moins pressé de s'attaquer à cette montagne d'injustices. Après les avoir menacés du pire, il a reculé en rase campagne devant les huissiers, renvoyé les notaires à leurs études bien protégées et répété qu'il ne toucherait pas un cheveu au statut des fonctionnaires. Prudence, prudence... «Il est faux de croire qu'on va résoudre les problèmes des Français en sacrifiant les notaires et les pharmaciens», assure désormais Emmanuel Macron. Il veut nous faire regretter Arnaud Montebourg ou quoi?

## LES PRIVILÉGIÉS QUI NOUS COÛTENT LE PLUS CHER

| Catégories                 | Coût par ménage, par an |
|----------------------------|-------------------------|
| Fonctionnaires civils      | 248 euros               |
| Militaires                 | 143 euros               |
| Agents EDF/GDF             | 140 euros               |
| Cheminots SNCF             | 110 euros               |
| Salariés de la RATP        | 24 euros                |
| Fonctionnaires des DOM-TOM | 22 euros                |
| Gendarmes                  | 21 euros                |
| Pharmaciens                | 20 euros                |
| Ambulanciers               | 16,50 euros             |
| Parlementaires             | 16 euros                |

Source: Capital.

COMME...



## Agents dans les DOM-TOM

Locaux ou expatriés, tous les fonctionnaires travaillant outre-mer bénéficient d'un bonus salarial de 40% (Antilles, Guyane) à 53% (La Réunion). Cette gratification censée compenser le coût de la vie plus élevé est calculée largement. Selon l'Insee, le niveau de prix dans les DOM-TOM dépasse en moyenne de 12 à 20% celui de la métropole, et les écarts tournent entre 30 à 45% dans l'alimentaire. Le coup de pouce aux agents publics, qui coûte chaque année plus de 800 millions d'euros au contribuable, pourrait donc être raisonnablement réduit de 30%. D'autant que les fonctionnaires de nos lointains territoires perçoivent 223 millions d'euros supplémentaires de primes d'installation, indemnités d'éloignement et autres congés bonifiés (y compris pour ceux originaires des DOM-TOM travaillant en métropole). Là encore, un coup de rabot de 30% n'aurait rien de scandaleux. Quant à l'indemnité temporaire de retraite (ITR), **un bonus défiscalisé sur les pensions** offert aux retraités de la fonction publique ayant travaillé sur place et toujours résidents dans l'océan Indien, à Saint-Pierre-et-Miquelon et dans le Pacifique, on ne voit pas très bien ce qui la justifie. Selon l'Ifrap, elle a bénéficié à 34 000 personnes et coûté 305 millions d'euros l'an passé. La réforme votée en 2009 prévoit de la faire disparaître en quinze ans. E.W.

# 22

euros/an

Méthode de calcul : facture par ménage, soit le coût annuel total du privilège divisé par le nombre de ménages, 28 millions.

# D COMME...

## Diplomates

**A**h, le rayonnement français... Nous avons beau n'être que 65 millions, notre réseau diplomatique est l'un des plus denses du monde, juste après ceux des Etats-Unis et de la Chine. Il abrite plus de 160 ambassades, jusqu'aux îles Fidji, et près d'une centaine de consulats - rien qu'en Italie, on en trouve quatre. Mais notre grand pays compte aussi 21 ambassadeurs volants, comme l'ex-ministre Gilles de Robien, en charge de la «cohésion sociale». «Une façon comme une autre de recaser les amis», dénonce Nathalie Goulet, sénatrice UDI de l'Orne. Pas simple d'évaluer le coût des dérives de ce système tentaculaire.

Selon le Quai d'Orsay, neuf ambassadeurs seulement seraient aujourd'hui sans affectation, et payés à peine 4 100 euros par mois. Peut-être. Mais des dizaines et des dizaines de conseillers patientent eux aussi entre deux postes, parfois pendant des mois. Les Britanniques, qui ont re-

1,5  
euro/an

groupé des ambassades, dépenseraient, selon le think tank libéral Ifrap, 390 millions d'euros de moins que nous en salaires. Alors quand bien même le **budget «placards dorés»** n'en représenterait que le dixième, nous parlons de quelque 39 millions d'euros... C.B.